

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

Secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (IBC)

OBJECTIFS :

La formation-action initiale acteur PRAP IBC permet à tout personnel d'être capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auquel il est exposé dans son milieu professionnel, en proposant de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Modalité d'organisation

Prérequis : Aucun
Effectif : 10 participant(e)s maximum
Durée : 14 heures en présentiel
2 jours sur 3 semaines / Travail intersession



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
Mail : poleformation@2l-ips.com

Publics concernés

- ✦ Tous les secteurs d'activités qui imposent des déplacements, des manipulations d'objets répétitives ou occasionnelles, des manutentions manuelles.
- ✦ Des secteurs administratifs qui impliquent un travail à composante principale statique, engendrant des postures contraignantes.

Modalités d'évaluation

- ✦ Cas pratiques et scénarios de situations dangereuses au plus proche de la réalité.
- Les critères d'évaluation répondent aux indicateurs définis par l'INRS via la grille d'observation et d'analyse.

Programme de la formation

✦ Maîtriser les principes fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques de son secteur d'activités
- Les notions d'accidents de travail, d'accident de trajet et de maladies professionnelles.

✦ Inscrire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir activement avec les autres acteurs de la prévention.

✦ Réaliser l'évaluation des risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrice de risques.
- Evaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité

✦ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Les manutentions protectrices adaptées à son métier.
- L'utilisation des aides techniques préventives.

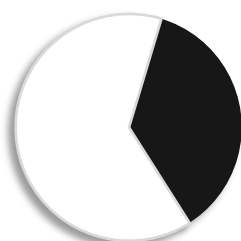
Document délivré

- ✦ Un certificat et une attestation de fin de formation "acteur PRAP IBC" sera délivré au candidat (validité 24 mois).



Répartition

40 %
Pratique



60 %
Théorique